



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau, European Regional Office
Bureau Mondial du Scoutisme, Bureau Régional Européen**

Rue Henri-Christiné 5
Case postale 327
1211 Geneva 4 Plainpalais
SUISSE

Phone: (+41 22) 705 11 00
Fax: (+41 22) 705 11 09

Avenue Porte de Hal 38
1060 Bruxelles
BELGIQUE

Phone: (+32 2) 534 33 15
Fax: (+32 2) 534 16 54

europa@scout.org
www.scout.org/europe
www.euroscoutinfo.com

26 février 2014

Aux :

Commissaires internationales et internationaux
ainsi que d'autres personnes de contact
principales des OSN et ASN dans la Région
Européenne

Circulaire 10/2014

Date limite – 10 mars 2014

Nouveau programme "Erasmus +", appel des partenaire pour plusieurs projets

Chères amies, chers amis,

L'Union Européenne vient d'introduire son nouveau programme de soutien financier pour les organisations de jeunesse pour la période 2014-2020. L'ancien programme « Jeunesse en action » a en effet été intégré dans une approche plus globale visant la jeunesse et l'éducation et nommé « Erasmus + ». Le plus part des actions de ancien programme « Jeunesse en action » ont été intégré dans ce nouveau programme mais avec une structure différente sous trois actions distinctes :

- Action clé 1 : mobilité individuelle
- Action clé 2 : partenariats stratégiques
- Action clé 3 : rencontres avec des jeunes et des preneurs de décisions

Une autre circulaire avec mode d'emploi détaillé sur la mise en application de ce nouveau programme « Erasmus + » sera envoyé séparément prochainement.

La Région Européenne de l'OMMS continuera à soumettre des projets à ce nouveau programme afin de pouvoir continuer son soutien de la participation des membres des OSN et ASN aux événements régionaux. En absence de la possibilité de soumettre (comme jusqu'à maintenant) des projets au niveau européenne par une organisation de jeunesse européenne (lire : la Région Européenne elle-même), tous les projets seront dorénavant soumis au niveau national par les OSN et ASN respectives.

Cette circulaire vous donne de l'information sur les quatre prochains projets possibles, pour lesquels votre OSN ou ASN peut être partenaire sous le programme « Erasmus + » : **L'Académie, RoverNet et VentureNet, Eurosea 12** et la **Formation de jeunes porte-paroles**. Elle vous donne également un aperçu sur les nouvelles règles à respecter pour pouvoir bénéficier de ce soutien. Merci de bien vouloir les lire attentivement et de suivre les différentes étapes décrites.

Description et objectifs de ce quatre projets

1) Académie 2014, Serbie, 4-9 novembre 2014

Cet événement est riche d'une tradition des sept ans et avec son approche modulaire permet à chaque participation de choisir son propre programme des séances. Les différents modules sont normalement offerts plusieurs fois et l'événement permet à chacun de suivre son propre rythme de formation.

L'Académie est ouverte à chacun qui occupe actuellement une position de responsable (de membre d'un groupe de travail au Commissaire général) au niveau national des Organisations membres (AMGE) ou des Associations et Organisations Scoute Nationales (OMMS) ou qui ont le potentiel d'occuper une telle position prochainement. Beaucoup des associations envoient des participants qui occupent ont une responsabilité dans un domaine spécifique. La qualité levée du programme va permettre à chaque participant d'être mieux préparé à partager les nouveautés acquises à l'Académie au sein de son propre association à leur retour.

2) RoverNet & VentureNet, Islande, 18-21 septembre 2014

« RoverNet » et « VentureNet » sont des événements de réseautage pour les Commissaires en charge de la avant-dernière (VentureNet) et dernière branche (RoverNet).

Le but général des ces deux événements est :

- D'offrir aux Commissaires nationaux une opportunité d'échange et de partage des pratiques inspirantes
- D'explorer des initiatives du soutien potentielles de la Région Européenne aptes à contribuer au développement continu du programme éducatif de ces deux branches

3) EuroSea 12, Bruges, Belgique, 10 – 14 septembre 2014

Les buts des Séminaires Eurosea sont :

- De développer la dimension international du Scoutisme marin
- De partager meilleures pratiques et de idées novatrices pour le développement du Scoutisme Marin
- De promouvoir des pratiques prudentes

Objectifs:

- Elargir un réseau qui promeut l'échange au niveau international des idées et des ressources
- Renforcer un point de vue multidimensionnel du Scoutisme Marin en Europe
- Donner des solutions et des idées collectives en réponse aux défis individuels ou aux opportunités
- S'assurer que chaque participant ait l'opportunité de rencontrer des pairs venant des autres associations et de s'échanger et de discuter avec eux des idées novatrices
- Elire des nouveaux membres du Groupe Odysseus (voir l'information supplémentaire)
- Sélectionner l'association hôte de « Eurosea 13 »

4) Formation des jeunes porte-paroles, République tchèque, 25-30 novembre ou 2-7 décembre 2014 (dates à confirmer)

La Région Européenne organise une formation pour les Scouts engagés en tant que représentant externe ou en tant que jeunes porte-paroles. La formation est liée aux objectifs stratégiques « autonomisation des jeunes » et « relations externes » du Plan Régional Scout. Le but du séminaire est de rendre les jeunes gens capables à représenter le Scoutisme dans des audiences externes ou dans les medias.

Les objectifs généraux de la réunion sont :

- De transmettre du savoir-faire qui peut rendre les participants capables à servir comme « voix » de leurs vision/idées et de représenter leur association et communauté
- D'explorer des manières différentes de la représentation des autres jeunes ou des autres organisations de jeunesse et d'apprendre comment pouvoir identifier et faire face aux défis lorsqu'on représente le Mouvement
- D'encourager les participants de s'exprimer en publique

Comment pouvoir bénéficier de ce soutien ?

1) Inscrivez votre OSN/ASN et obtenez votre numéro CIP – TRES IMPORTANT

D'abord vous devrez inscrire votre association sur le plate-forme en ligne pour obtenir votre numéro **(Code d'identification de participant)** en suivant ce lien :

<http://ec.europa.eu/education/participants/portal/desktop/en/organisations/register.html>

Pour pouvoir donner l'information demandée, vous devrez connaître le numéro d'inscription de votre association, la date et le nom de l'autorité qui a inscrit l'association – par exemple : l'association peut être inscrite auprès du registre national qui aurait fourni un numéro \$ une date précise : ceci est l'information requise – ainsi que le nom du lieu où l'inscription a été fait. Merci de bien vouloir noter que ce numéro CIP est nécessaire pour toutes les demandes de soutien – soit en tant que partenaire soit en tant que demandeur. Comme le processus d'inscription peut prendre un certains temps nous vous conseillons de ne pas attendre le délai d'inscription mais de le faire dès la réception de cette circulaire : **INSCRIVEZ VOUS MAINTENANT !**

2) Donnez l'information pour chaque demande de soutien pour laquelle vous souhaitez être pris en considération

Après avoir reçu le numéro CIP pour votre association merci de bien vouloir attentivement remplir le formulaire en ligne en suivant ce lien : <http://euroscoutinfo.com/erasmusplus>

Vous pouvez choisir pour quelle demande de soutien vous souhaitez être pris en considération en tant que partenaire. Merci de bien noter qu'il est indispensable de répondre à chaque question. Soyez claire et

précis chaque fois que vous répondez à une question. N'utilisez pas la technique « copier-coller » mais répondez séparément chaque fois et pour chaque demande de soutien.

Merci de bien vouloir noter que votre association a l'obligation d'envoyer au moins un participant à l'activité soutenu dès qu'elle est acceptée en tant que partenaire du projet concerné.

Le délai pour recevoir toute l'information est le 10 mars 2014.

3) Accord de partenariat

Pour chaque activité, un accord de partenariat est requis. Un document type d'un accord de partenariat n'est pas encore disponible, mais malgré cela nous avons reçu la confirmation que vous devez comme même signer un tel accord afin que votre demande d'être considéré en tant que partenaire puisse être étudiée. D'ici peu, chaque partenaire OSN/ASN d'un projet va recevoir un courriel le demandant de signer l'accord de partenariat. Votre représentant légal doit signer avec très peu de marge de temps, ce qui va demander une réaction assez rapide de votre part. Une copie scannée de l'accord de partenariat dûment signée suffit.

De quel genre de soutien bénéficiez-vous ?

Frais de voyage réduits

La règle pour le remboursement des frais de voyage a changé. Le remboursement est fait sur la base d'une somme globale, calculée sur la base de la distance voyagée de chaque participant.

- Pour des distances entre 100 et 499km: EUR 180 par participant
- Pour des distances entre 500 et 1999km : EUR 275 par participant
- Pour des distances entre 2000 et 2999km : EUR 360 par participant

Pour la demande de soutien merci de bien vouloir noter que toutes les distances seront d'office calculées à partir de la ville capitale de votre pays domicile. Si vous souhaitez indiquer une autre ville de départ, merci d'en informer ma collègue Marguerite Potard, mpotard@scout.org

Frais de participation réduits

Une somme globale sera versée par jour de l'activité pour la nourriture et l'hébergement, ce qui va nous permettre de vous offrir des frais de participation réduits.

Quelles OSN/ASN peuvent bénéficier de ce soutien ?

Toutes les pays membres de l'UE, ainsi que l'ARYD Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Albanie, Bosnie et Herzégovine, Serbie (avec le Kosovo), Monténégro, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldova, Ukraine et la Fédération de Russie (cette liste est la liste de la Commission Européenne).

Si vous avez des questions concernant cet appel des partenaires ou sur le programme « Erasmus + » en générale, n'hésitez pas contacter ma collègue Marguerite Potard, mpotard@scout.org

Avec mes salutations cordiales,



David McKee
Directeur Régional